



## Master 2 Professionnel Urbanisme et aménagement

### Parcours *Formation continue* Urbanisme durable et Projets de Territoires

La spécialité « Urbanisme Durable et Projets de territoires » est structurée à partir de l'expérience acquise par l'IUAR en formation initiale et en formation continue depuis 1969. Elle s'adapte en permanence aux évolutions de notre société, aux nouveaux enjeux de transition, aux nouveaux concepts de développement et d'aménagement : économie circulaire, mutation et numérique, économie sociale et solidaire,....

Le Master donne accès à la culture, aux méthodes et aux outils nécessaires à la pratique professionnelle dans le champ. Cette formation respecte les chartes professionnelles du domaine (Ministère du Développement durable, Office professionnel de qualification des urbanistes) et les conventions entre instituts d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle française (APERAU) et européenne (AESOP).

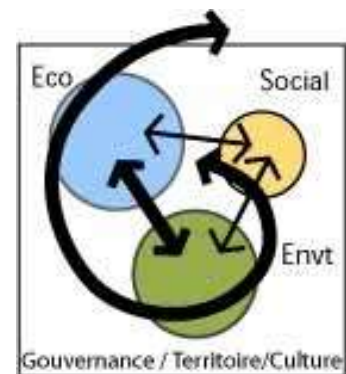
Il est classé dans le TOP 10 des Masters « Management de l'urbanisme en France », Classement Smbg- Eduniversal, 4<sup>ème</sup> en 2017 et 1<sup>er</sup>, parmi les Instituts d'urbanisme membres de l'APERAU.

#### Objectifs de la formation

Son objectif est de former des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement dont le rôle est de participer, pour le compte de maîtres d'ouvrage publics, à la conception, la mise en oeuvre et la gestion des projets d'urbanisme et d'aménagement de l'espace.

Le Master se caractérise par :

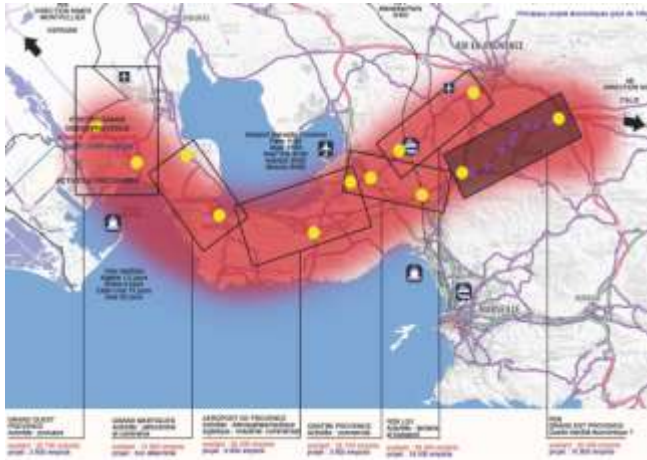
- la prise en compte du territoire comme support de mise en oeuvre des projets et des politiques publiques
- les nouvelles démarches de projet d'« urbanisme durable » permettant de répondre aux nouveaux enjeux de notre société.
- un public d'étudiants ayant des origines disciplinaires variées (architectes, paysagistes, ingénieurs, administratifs, artistes, juristes, etc) et des statuts à l'image de la vie professionnelle (fonctionnaires territoriaux ou de l'Etat, contractuels privés et semi-publics, libéraux, élus locaux, demandeurs d'emploi)



#### **Responsable parcours :**

CHIAPPERO Michel Urbaniste architecte, [mchiappero@free.fr](mailto:mchiappero@free.fr)

**Scolarité :** Sophie Barbotin, [s.barbotin@univ-amu.fr](mailto:s.barbotin@univ-amu.fr)



## Compétences et débouchés

Le Master s'appuie sur la pluridisciplinarité des enseignants universitaires et professionnels et sur la place faite au travail en équipe. Une part de la formation est consacrée à la culture générale dans le champ des études urbaines et spatiales. Les étudiants sont par ailleurs amenés à travailler en Atelier de projet, dès qu'ils possèdent les éléments de base nécessaires, sur des sujets réels proposés par des collectivités territoriales, des administrations d'Etat ou d'autres partenaires. Une attention particulière est apportée à la formation dans les domaines de la communication (écrite, orale, graphique) et du management.



Le cursus « Urbanisme » a été adapté pour répondre aux besoins du marché du travail tel qu'il résulte des mutations en cours dans les pratiques professionnelles, liées à l'introduction de nouvelles dimensions (développement durable, mobilités, périurbanisation, européanisation) mais aussi à la recomposition des dispositifs institutionnels (solidarité et renouvellement urbains, aménagement durable du territoire, ...).



### **Responsable parcours :**

CHIAPPERO Michel Urbaniste architecte, [mchiappero@free.fr](mailto:mchiappero@free.fr)

**Scolarité :** Sophie Barbotin, [s.barbotin@univ-amu.fr](mailto:s.barbotin@univ-amu.fr)



## **Modalités d'accès et inscriptions**

L'accès au Master 2, spécialité Urbanisme Durable et Projets de Territoires en formation continue est lié à l'obtention d'un Master 1 de géographie, d'aménagement, d'économie, de sociologie, d'histoire, ou de tout autre diplôme BAC+4, architectes, ingénieurs, géomètre, ..., sur dossier garantissant une approche de qualité, ouverte à la réflexion sur les dynamiques urbaines, spatiales et d'aménagement.

La validation des acquis professionnels et des acquis d'expérience peut être prise en compte pour permettre l'admission de candidats n'étant pas titulaires d'un diplôme de niveau BAC +4, à condition que l'expérience professionnelle ait porté pendant au moins six ans sur les villes et les territoires.

### ***Responsable parcours :***

CHIAPPERO Michel Urbaniste architecte, [mchiappero@free.fr](mailto:mchiappero@free.fr)

**Scolarité :** Sophie Barbotin, [s.barbotin@univ-amu.fr](mailto:s.barbotin@univ-amu.fr)

## Contenu de la formation

### URBANISME DURABLE et PROJET DE TERRITOIRE FC

SEMESTRE 1					
	ECTS	CM	TD	H étud	
<b>Fondement de l'aménagement des territoires</b>	6			36	
Histoire urbaine et culture du projet		15	3		
Politique d'aménagement territoriale et développement durable		15	3		
<b>Dynamiques des Territoires</b>	6			36	
Economie territoriale		14	4		
Croissance des villes et métropolisation en Méditerranée		18	0		mutualisé
<b>Urbanisme opérationnel</b>	8			40	
Droit et procédures de l'urbanisme		8	6		
Financement de l'aménagement		8	6		
Montage d'opérations		6	6		
<b>Prospective territoriale 1</b>	2			12	
La métropole en projet		12			mutualisé
<b>Atelier de projet urbain durable 1</b>	8			45	
Projet de paysage		9			mutualisé
Atelier de diagnostic territorial			36		
SEMESTRE 2					
	ECTS	CM	TD	H étud	
<b>Prospective territoriale 2</b>	6			42	
Stratégie urbaine et territoriale		6	12		
Voyage d'études			24		
<b>Ateliers de projet urbain durable 2</b>	8			85	
Cartographie, dessin et représentation			24		
Atelier de projet urbain			61		
<b>Politiques publiques territoriales</b>	6			65	
Politique d'environnement et de patrimoine		17	6		
Projet d'habitat et renouvellement urbain		15	6		
Mobilités et politiques de déplacement		15	6		
<b>Mémoire de fin d'études</b>	10			12	
Méthodologie et rédaction du mémoire		6	6		

#### Responsable parcours :

CHIAPPERO Michel Urbaniste architecte, [mchiappero@free.fr](mailto:mchiappero@free.fr)

Scolarité : Sophie Barbotin, [s.barbotin@univ-amu.fr](mailto:s.barbotin@univ-amu.fr)